

CAFFA

SESSION 2025-2027

La rectrice, chancelière des universités

Vu le décret n° 2015-885 du 20 juillet 2015 relatif aux conditions de nomination des personnels enseignants du second degré et des conseillers principaux d'éducation aux fonctions de formateur académique ;

Vu l'arrêté du 20 juillet 2015 fixant les modalités d'organisation du certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique ;

Vu la circulaire n° 2015-110 du 21 juillet 2015 précisant l'organisation et la nature de la certification aux fonctions de formateur académique.

ARRETE

ARTICLE 1 : sont déclarés ADMIS au certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique, au titre de la session 2025/2027, les candidat(e)s dont les noms suivent :

Champ professionnel : E.P.S

BADMINGTON Matthieu né le 11/08/1988 à Equemauville

Champs professionnel : Sciences économiques et sociales

BOIS Virginie née le 04/08/1980 à Avranches

Champ professionnel : SVT

HÉBERT Julien né le 28/02/1979 à Caen

Champs professionnel : Sciences et techniques médico-sociales

VASSELIN/DIEUTRE Sabine née le 26/07/1984 à Dieppe

Champ professionnel : Physique Chimie

LECHAPLAIS/REBOLINI Gaëlle née le 08/11/1977 à Poissy

Champ professionnel : Lettres modernes

CONTAMINE/RIBOT Karine née le 28/04/1978 à Valognes

ARTICLE 2 : Le Secrétaire Général de l'Académie de Normandie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à CAEN le 24 juin 2026
La rectrice de la région académique Normandie,
rectrice de l'académie de Normandie,
chancelière des universités,

Signé Valérie CABUIL